

<https://wallowood.be/build/assets/spw-DLmxwBzv.svg>
Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00

Vente du CPAS de Bruges

Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM

Vente publique par soumission

Lot par lot, de coupes de bois pour les propriétés :
Bruges Cpas



Les lots non attribués lors de cette vente seront remis en vente par soumissions sans autre forme de publicité le lundi 19 octobre.

Volume total des arbres mis en vente

Répartis sur 5 lots

6 283,208 m³ de résineux	18,541 m³ de feuillus	4,000 m³ de houppiers
--------------------------	-----------------------	-----------------------

Propriétés

Lots 1 à 5	Bruges Cpas	
------------	-------------	---

RW/933/2026/4088/18145/1

Lot 1

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Seul l'abattage manuel est autorisé. Abattage non mécanisable en raison des fortes dimensions au pied. - Pas de prorogation possible en raison de la décapitalisation urgente (possibilité de passage en coupe à mi-rotation de 3 ans) - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - AUTRES : Dans le comp 119, en raison de la présence de bois composant le lot n°3, il est demandé de réaliser l'abattage de tous les gros douglas à partir du 1.10.27. - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes)

Nombre d'arbres total	19	--
Volume grumes	267,599	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	267,599	m ³
Cube moyen	14 084	dm ³
Circonférence moyenne	308,684	cm
Surface de coupe	15,165	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	--
Triage	Triage De Cedrogne	--
Propriétaire	Bruges Cpas	--
Lieu(x)-dit(s)	ROCHE AU PETIT PRE, FERME DE LA COULEE	--
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

		Douglas	
		Amélioration	
		Normal	
		Normal	
Cat.(cm)		Nbre	Vol.(m³)
255		1	
275		2	
285		2	
295		2	
305		3	
315		4	
325		1	
335		1	
345		1	
355		1	
365		1	267,599
Total grumes		19	267,599
Houppiers/Taillis		-	

RW/933/2026/4088/18145/2

Lot 2

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Afin de préserver les semis de l'écrasement, les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée ; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 15-30-40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - En raison de la présence de zones de sources dans le Comp 100 : • le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier, voire interdit. • le débusquage des bois de < 70 cm se fera exclusivement au cheval. • les machines de + de 16 T sont interdites. • l'exploitation des bois dans cette parcelle se fera par temps sec et sur sol sec, après accord du Préposé forestier - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes)

Nombre d'arbres total	2 842	--
Volume grumes	1 308,523	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	1 309,523	m ³
Cube moyen	460	dm ³
Circonférence moyenne	66,932	cm
Surface de coupe	32,522	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	R'MESTER, GRAND PASSAGE, FERME DE LA COULEE, COIN DU BOIS	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	178		-		5		4	
35	333	22,920	-		20	1,220	21	1,272
45	333		-		61		46	
55	317	95,639	-		65	17,756	71	18,241
65	236	72,123	-		59	17,079	89	22,962
75	150		-		38		68	
85	85	122,158	-		47	46,214	51	63,614
95	71		-		32		53	
105	62		-		14		20	
115	43	168,920	1	1,135	21	63,757	10	74,244
125	46		-		8		5	
135	37		-		17		2	
145	31	197,577	-		3	44,046	-	9,826
155	27		-		3		-	
165	10		1		2		-	
175	6	112,320	-	2,654	2	18,516	-	
185	6		-		3		-	
195	1	25,904	-		3	23,842	-	
205	-		-		2		-	
215	1		-		-		-	
245	-	5,407	-		1	16,854	-	
Total grumes	1 973	822,968	2	3,789	406	249,284	440	190,159
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Mélèze d'Europe		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
105	2		-	
115	3	5,142	-	
135	3		-	
145	1	5,903	1	1,296
155	2		-	
165	4		-	
175	3	22,939	-	
185	1		-	
195	1	7,043	-	
Total grumes	20	41,027	1	1,296
Houppiers/Taillis	-		-	1,000

RW/933/2026/4088/18145/3

Lot 3

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Afin de préserver les semis de l'écrasement, les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée ; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 15-30-40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible en raison de la décapitalisation urgente (possibilité de passage en coupe à mi-rotation de 3 ans) - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes) - AUTRES : Dans le comp 119, les petits bois et bois moyens constituant le lot 3 sont à exploiter avant le 1-10-2027

Nombre d'arbres total	6 791	--
Volume grumes	2 126,978	m ³
Volume houppiers	3,000	m ³
Volume total	2 129,978	m ³
Cube moyen	313	dm ³
Circonférence moyenne	57,749	cm
Surface de coupe	52,016	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	FERME DE LA COULEE, ROCHE AU PETIT PRE, FANGE AUX FRAMBOISES	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Tsuga Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	369		58		-		-	
35	1 063	68,128	262	16,064	-		-	
45	1 156		340		-		1	
55	882	290,884	300	88,739	-		-	0,058
65	575	178,609	209	59,033	-		1	0,182
75	309		221		-		4	
85	170		138		-		-	
95	-	245,453	-	181,650	-		4	2,784
95	98		105		-		-	
105	79		108		1		3	
115	42	206,466	48	247,898	3	4,504	1	2,422
125	21		43		2		2	
135	14		31		7		4	
145	9	78,709	19	157,084	3	21,391	-	5,372
155	4		13		4		-	
165	5		12		3		-	
175	1	27,483	11	105,113	3	26,792	-	
185	2		9		3		-	
195	-	7,474	2	43,314	1	13,657	-	
205	-		5		1		-	
215	-		2		-		-	
245	-		1	43,352	-	4,079	-	
Total grumes	4 799	1 103,206	1 937	942,247	31	70,423	20	10,818
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	3,000

	Mélèze d'Europe Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
35	3	0,168
45	1	0,116
Total grumes	4	0,284
Houppiers/Taillis	-	

RW/933/2026/4088/18145/4

Lot 4

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Afin de préserver les semis de l'écrasement, les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée ; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible en raison de la décapitalisation urgente (possibilité de passage en coupe à mi-rotation de 3 ans) - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas et ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes)

Nombre d'arbres total	299	--
Volume grumes	1 578,728	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	1 578,728	m³
Cube moyen	5 280	dm³
Circonférence moyenne	191,656	cm
Surface de coupe	32,001	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	--
Triage	Triage De Cedrogne	--
Propriétaire	Bruges Cpas	--
Lieu(x)-dit(s)	FERME DE LA COULEE, ROCHE AU PETIT PRE	--
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	-		2		1	
85	-		13	8,888	-	0,242
95	-		13		-	
105	1		19		-	
115	-	0,987	26	61,580	-	
125	-		21		-	
135	1		14		-	
145	-	1,932	7	73,939	-	
155	1		6		-	
165	2		5		-	
175	1	11,591	5	45,345	-	
185	3		6		-	
195	1	15,363	12	69,607	-	
205	3		11		-	
215	-		13		-	
225	3		14		-	
235	1		12		-	
245	7	96,296	8	313,728	-	
255	2		3		-	
265	4		3		-	
275	5		5		-	
285	6		1		-	
295	5		2		-	
305	4		-		-	
315	7		-		-	
325	6		-		-	
335	5		-		-	
345	2		-		-	
355	3		-		-	
375	1		-		-	
385	3	759,569	-	119,661	-	
Total grumes	77	885,738	221	692,748	1	0,242
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/933/2026/4088/18145/5

Lot 5

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Afin de préserver les semis naturels de l'écrasement, les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 15-30-40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible de la décapitalisation urgente (possibilité de passage en coupe à mi-rotation de 3 ans) - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m afin de préserver la régénération naturelle (éviter le « fauchage » des semis lors du débusquage des grumes)

Nombre d'arbres total	851	--
Volume grumes	1 019,921	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	1 019,921	m³
Cube moyen	1 198	dm³
Circonférence moyenne	100,323	cm
Surface de coupe	17,703	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	--
Triage	Triage De Cedrogne	--
Propriétaire	Bruges Cpas	--
Lieu(x)-dit(s)	FERME DE LA COULEE, COIN DU BOIS	--
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2026 à 10:00 Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 2 6690 VIELSALM	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Mélèze d'Europe Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	10		-		2		-	
35	45	2,760	-		3	0,216	-	
45	49		-		4		-	
55	58	16,169	-		10	2,134	-	
65	51	16,025	-		11	3,080	-	
75	43		-		6		-	
85	55	53,755	-		7	6,990	-	
95	71		-		4		-	
105	55		-		3		-	
115	81	207,899	1	1,135	4	11,343	-	
125	57		-		1		-	
135	44		-		5		1	
145	47	276,639	-		4	20,096	2	5,980
155	25		1		1		1	
165	12		-		1		2	
175	16	151,121	1	5,542	4	18,877	5	23,070
185	3		-		4		2	
195	1	15,659	-		2	24,912	1	10,718
205	2		-		-		-	
215	2		-		3		-	
225	2		-		1		-	
235	-		-		2		-	
245	1	39,608	-		1	44,639	-	
425	1	21,288	-		-		-	
Total grumes	731	800,923	3	6,677	83	132,287	14	39,768
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Sitka		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		1	0,035
45	-		2	0,116
65	-		2	0,364
75	-		3	
85	-		2	
95	-		6	4,176
105	-		1	0,554
135	-		1	0,940
305	1		-	
385	1	34,081	-	
Total grumes	2	34,081	18	6,185
Houppiers/Taillis	-		-	